

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(5\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à monsieur Amédée Moret, février 1863](#)

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Amédée Moret, février 1863

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

**Collection Correspondant.e.s**

[Moret, Amédée \(1839-1891\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (5)

Collation 1 p. (409r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Amédée Moret, février 1863, Équipe du projet FamiliLettres (FamiliLettres de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/34241>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (FamiliLettres de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits FamiliLettres de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

## Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [février 1863](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Moret, Amédée \(1839-1891\)](#)

Lieu de destination Crécy-la-Chapelle (Seine-et-Marne)

## Description

Résumé Godin répond à la lettre d'Amédée Moret du 4 février 1863 en adressant sa lettre à Crécy. Il lui explique qu'il n'a pas besoin d'augmenter le personnel d'employés de l'usine de Guise, mais il consent à le laisser venir à Guise pour l'employer à nouveau, à condition qu'il accomplisse un travail sérieux sous la direction d'un employé chef qui aura consigne de ne pas le laisser dormir : « Venez donc si vous vous sentez décidé à vous consacrer au travail et à abandonner vos rêves de jeune homme. » Dans le post-scriptum, il transmet ses amitiés à tous les parents.

Notes

- La lettre est destinée à Amédée Guillon (1810-1873) d'après l'index du registre, mais elle est en fait destinée à Amédée Moret (1839-1891) d'après le texte de la lettre.
- La lettre est adressée à « Crécy » d'après le texte de la lettre.

Support Une partie des mots du texte de la lettre a été tracée à la mine de plomb.

## Mots-clés

[Emploi, Fonderies et manufactures "Godin"](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Moret, Amédée (1839-1891)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité Inconnue

Biographie Né en 1839 à Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne) et décédé en 1891 à Paris, il est le fils de Jacques-Nicolas Moret, serrurier, cousin germain de Jean-Baptiste André Godin, et de son épouse Marie-Jeanne Philippe. Il est le frère aîné de Marie Moret (1840-1908) et d'Émilie Dallet-Moret (1843-) et l'époux de Flore Froment.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023



Guise le 10 Mars 1848

Mon cher Amédée

Je trouve ce matin sur mon bureau  
 une lettre de vous datée du 6 et qui  
 est arrivée qu'hier soir ici je suis donc  
 obligé de vous adresser ma lettre ce soir  
 Les affaires ne sont pas brillantes en ce  
 moment et je n'ai guère le loisir d'augmenter  
 le personnel de mes employés, mais la pensée  
 qui dans le passé me guidait à votre égard  
 et que vous avez toujours su pour apprécier  
 peut encore aujourd'hui m'engager à vous  
 donner les moyens de vous rendre utile à vous  
 même et aux autres, sans pousser en conséquence  
 dessein ici si vous croyez y être aussi bien  
 qu'ailleurs et si vous acceptez la condition que  
 je vous fais ci dessous

remettez à Paris les papiers

L'abandon et le que d'ailleurs que j'ai eu  
 à votre sujet ne me servant en aucun façon  
 même vos sympathies je n'en ai jamais  
 usage de vos services que la condition d'un  
 travail sérieux et en outre avec la direction  
 qui vous sera donnée pour cela sous réserve  
 d'un employé chef auquel sera recommandation  
 sera faite de ne pas vous laisser dormir  
 l'emploi de si vous vous sentez diviser à vous  
 consacrer au travail et à abandonner vos  
 vices de jeune homme votre dévoué

Godin